



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 106164

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nouvelle augmentation du prix du gaz à partir du 1er avril 2011. Cette nouvelle hausse porte à 20 % sur un an du prix du gaz, après celle de 9,7 % intervenue au mois d'avril 2010 et de 4,7 % en juillet 2010. Elle intervient de surcroît dans un contexte économique défavorable pour les ménages. Dès lors, il lui demande les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre afin de limiter autant que faire se peut de nouvelles augmentations. Il souhaite notamment savoir où en est la réflexion sur une nouvelle formule de calcul du prix du gaz.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106164

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4131

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)